

1639/M.S.

Kigali, le

19 Juillet 1928.

489/linexs.

RUHENERI



23891

URGENT.

Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur GOFFART de la Pretanag passera incessamment dans vos territoires respectifs.

Monsieur GOFFART, étant en mission d'étude au sujet des possibilités de culture du Black-Wattle dans le ~~pay~~, je vous saurais gré de lui accorder toute l'aide compatible avec les lois et règlements en vigueur.

Le Résident du Ruanda,
G. Mortehan.

Monsieur le Délégué du Résident

GATSIBU

RUHENERI

& KABAXI.

Spécialement